

République Française

Département de la Vendée

Canton de SAINT HILAIRE DE RIEZ

"PAYS DE SAINT GILLES **CROIX DE VIE** AGGLOMERATION"

Siège:

4 rue du Soleil Levant CS 63669 85 806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :

Membres en exercice: 47

Membres présents: 37

DELIBERATION n° 2022 - 08 - 25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

du "Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération"

Séance du 8 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 8 décembre, le Conseil du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 29 novembre, s'est réuni à la Salle de Spectacles La Balise à Saint Hilaire de Riez, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Conseillers communautaires présents : André COQUELIN, Francine ZIMMERLIN, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, Dominique BRET, Céline DELOMME, Jean-Baptiste RABINIAUX, Thierry BIRON, Dominique MALARY, Thierry FAVREAU, Jean CANTIN, Patricia ROUVREAU, Philippe MOREAU, Catherine GALAND. Sonia CHARLOS, Isabelle TESSIER, GUIBERT, Muriel HABERT, Laurent REIGNIEZ, Christine BERNARD, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, Dominique SIONNEAU, François BLANCHET, Denise RENAUD, Nicole BOULINEAU, Jérôme MESNARD, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Jean-Pierre STEPHANO, Vincent PIPAUD, Christine CRESTOIS, Olivier ROBIC, Evelyne CHAUVEL, Laurent BOUDELIER, Jean SOYER, Lucien PRINCE, Maryse AUGUIN.

Conseillers communautaires absents et excusés : Yann THOMAS, Frédéric FOUQUET, Laurent DURANTEAU, Isabelle DURANTEAU, Thomas PERROCHEAU, Joël GIRAUDEAU, Béatrice JUSTIN, Kathia VIEL, Valérie VECCHI, Chantal GREAU.

Pouvoirs : Yann THOMAS à Séverine BESSONNET LE CLEC'H / Frédéric FOUQUET à Céline DELOMME / Laurent DURANTEAU à Christine BERNARD / Isabelle DURANTEAU à Xavier BERNARD / Thomas PERROCHEAU à Jérôme MESNARD / Joël GIRAUDEAU à François BLANCHET / Béatrice JUSTIN à Denise RENAUD / Kathia VIEL à Jean-Yves LEBOURDAIS / Valérie VECCHI à Laurent BOUDELIER.

Maryse AUGUIN est désignée secrétaire de séance.

Approbation d'un avenant n° 1 au marché n° 2021-001 location et entretien de vêtements de travail et de linge - Lot 1 : Vêtements de travail

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération ZAÉ du Soleil Levant CS 63669 - Givrand 85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55 Courriel accueil@payssaintailles.fr



Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Publié le 12 DEC. 2022 =====

ID: 085-200023778-20221208-DL_2022_08_25-DE

Afin de fournir aux agents communautaires des vêtements de travail adaptés, un accord-cadre à bons de commande d'une durée de 4 ans, n° 2021-001 « Location et entretien de vêtements de travail et de linge - Lot 1 : location et entretien de vêtements de travail » ayant pour seuils un minimum de 50 000 € HT et un maximum de 112 000 € HT a été conclu avec la société SLI le 12 février 2021.

Dans le cadre de ce marché, il serait nécessaire d'ajouter un prix afin de prévoir la mise en place de dotation de bermuda de travail pour les trois agents techniques du multiplexe aquatique.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire la conclusion d'un avenant n° 1 au marché 2021-001 « Location et entretien de vêtements de travail et de linge - Lot 1 : location et entretien de vêtements de travail » afin d'ajouter un nouveau prix au bordereau des prix unitaires, et d'augmenter le seuil maximum de 1 000 € HT soit une plus-value de 0.89 % du marché de base :

N° prix	Désignation	Référence article	Nombre de porteur	Nombre de change	P.U. HT de l'entretien et de la location hebdomadaire par article	Total mensuel HT
22	Bermuda	1792 555	3	2	1.35 €	35.24 €

Le Conseil Communautaire,

Dûment convoqué,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5216-1 et suivants, Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2194-1 2°, L.2194-1 5°, L.2194-1 6°, R.2194-2 et R.2194-8,

Vu la délibération n° 2020-6-18 en date du 19 novembre 2020 autorisant le lancement d'une consultation pour la location et l'entretien de vêtements de travail et de linge, et autorisant Monsieur le Président à signer ces marchés avec les attributaires désignés par la Commission d'Appel d'Offres, Vu l'accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande, n° 2021-001 « Location et entretien de vêtements de travail et de linge - Lot 1 : location et entretien de vêtements de travail », conclu le 12 février 2021 avec l'entreprise SLI Blanchisserie,

Vu les crédits inscrits au budget 2022,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 17 novembre 2022,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1: APPROUVE la passation d'un avenant n° 1 à l'accord-cadre n° 2021-001 « Location et entretien de vêtements de travail et de linge - Lot 1 : location et entretien de vêtements de travail », relatif à la création d'un prix nouveau décrit au rapport et induisant une augmentation du seuil maximum de l'accord-cadre de 1 000 € HT, celui-ci passant de 112 000 € HT à 113 000 € HT ;

<u>Article 2</u>: AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 1 correspondant et à prendre toutes décisions relatives à son exécution.

Les jour, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme,

Givrand, Je 9 décembre 2022

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 1 2 DEC. 2022

- de la publication sur le site

www.payssaintgilles.fr le: 12 DEC. 2022

François BLANCHET

Le Président,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site <u>y www.telerecours.fr</u>.